

d'exécuter les travaux de génie nécessaires à l'ouverture de nouveaux districts miniers ou de nouvelles installations minières, ce qui comporte la construction de voies d'accès et l'établissement de villages miniers.

La direction de l'Économie minérale et du Développement a pour but de favoriser l'exploitation optimale des ressources minérales du Québec en faisant porter son action sur le développement de cette industrie et la conservation de la ressource. Elle procède actuellement à la mise sur pied de trois services: service des Projets, service de l'Évaluation économique et service de Promotion. Elle vise à identifier et à promouvoir des projets pouvant conduire à des réalisations concrètes et rapides dans l'exploitation des ressources minérales du Québec. Elle s'occupe de faire effectuer des études sur la mise en marché, le financement, le transport, les méthodes de mise en valeur et d'exploitation, la rentabilité et sur tout autre aspect pouvant influencer la réalisation de projets de développement dans le secteur minéral. Elle comprend également le Centre des recherches minérales qui s'occupe de la recherche et du développement dans le domaine métallurgique.

**Ontario.** La Division des mines du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario contribue au développement économique de l'Ontario en encourageant et en réglementant l'utilisation des stocks disponibles de minéraux par les industries à base de ressources naturelles. Elle se compose de quatre directions.

La Direction des ressources minérales, qui est essentiellement un service de planification centrale, assure l'exploitation et l'utilisation ordonnées des ressources non renouvelables.

La Direction de la géologie encourage l'exploration optimale par des relevés géologiques, géophysiques et géochimiques du territoire ontarien, la publication de cartes et de bulletins sur les gisements miniers, et la formation de prospecteurs et d'autres personnes travaillant dans le domaine de l'exploration minière. Elle s'occupe également d'un programme destiné à stimuler l'exploration dans les régions de Red Lake, Geraldton - Beardmore, Kirkland Lake et Cobalt. En 1974 et 1975, le programme visait également les régions d'Atikokan et de l'est de l'Ontario. Le tiers du coût d'exploration jusqu'à concurrence de \$33,333 est acquitté grâce aux sommes versées à des sociétés, petites et moyennes, pour qu'elles explorent ces régions.

La Direction des recherches minérales comprend le Laboratoire de titrage à Toronto et le Laboratoire d'épreuves de Temiskaming à Cobalt. Le premier fournit des services de titrage et d'analyse et fait des recherches approfondies en vue d'aider à la découverte et à la mise en valeur de gisements miniers. Ses services sont à la disposition de l'industrie minière et du grand public. Le second, situé à Cobalt, est un laboratoire d'échantillonnage en vrac et de titrage exploité dans le but d'aider les producteurs de la région à mettre sur le marché leurs minerais d'argent-cobalt.

La Direction du génie minier est chargée de l'application de la Partie IX de la Loi sur les mines, qui exige l'examen périodique de toutes les mines, carrières, sablières et gravières en exploitation et de certaines usines métallurgiques de manière à assurer la santé et la sécurité des travailleurs comme du public. Des géologues et des ingénieurs miniers régionaux fournissent conseils ou appui aux cadres hiérarchiques du ministère. Les Directions de l'administration des terrains et des levés et de la cartographie de la Division des terrains s'occupent de l'enregistrement des concessions minières, des travaux d'évaluation, ainsi que de l'établissement des titres de propriétés minières.

**Manitoba.** La Division des ressources minérales du ministère des Mines, des Ressources et de l'Environnement du Manitoba offre les services suivants: enregistrement du jalonnement et de l'acquisition des droits miniers de la Couronne; rassemblement des données d'évaluation et examen de l'emploi des droits miniers; compilation des données géologiques relatives aux venues minérales; publication de rapports et de cartes traduisant les résultats de relevés géologiques, géophysiques et géochimiques; exploitation d'un laboratoire d'ana-